

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 1 (1943)
Heft: 2

Artikel: La situation économique de l'agriculture en montagne
Autor: Besuchet, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation économique de l'agriculture en montagne.

Introduction

Nous entendons par montagne les régions de notre pays situées au-dessus de 800 m. d'altitude ou les régions plus basses avec de grandes différences d'altitude sur un espace restreint. Au point de vue agricole, il s'agit donc de régions présentant des conditions peu favorables à la culture des champs, où l'élevage du bétail est la principale ressource du paysan. Cette monoculture imposée par la nature est à l'origine de la situation économique difficile de l'agriculture en montagne depuis quelques décennies, car elle n'a pu évoluer et s'adapter à la situation générale dans la même mesure que l'agriculture de la plaine.

Autrefois, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le paysan en plaine était un laboureur ; en 1850, les emblavures couvraient 350.000 hectares, chiffre à comparer aux 120.000 hectares d'avant-guerre. La production laitière était pour ainsi dire inexistante, la première fromagerie de plaine n'ayant été construite qu'autour de 1800.

Par contre, à la montagne, le paysan était déjà un éleveur, exportant depuis des siècles du bétail et du fromage.

Cette situation s'est complètement modifiée à la suite de la crise agricole de 1880, causée par le développement des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

Depuis 1850, l'approvisionnement d'une population de plus en plus nombreuse par suite du développement de l'industrie avait provoqué une hausse constante des produits agricoles. Le blé, qui était à 24 francs les 100 kg. en 1850, était monté à 40 francs en 1873. Le prix de la viande de bœuf était monté de 62 francs à 144 francs les 100 kg. poids vif et le fromage de 95 francs à 118 francs.

Mais, sous l'influence des importations de céréales qui ont passé de 15.000 wagons en 1860 à 45.000 en 1890, les prix du blé se sont effondrés pendant la crise de 1880 de 40 francs à 20 francs.

Sous le régime du libéralisme économique, aucune protection n'a été accordée aux producteurs de céréales de la plaine ; l'adaptation s'est réalisée par de nombreuses faillites et surtout par une transformation profonde de la production agricole.

Le fromage et le bétail, au lieu d'être concurrencés par la production étrangère comme le blé, s'exportaient de plus en plus à des prix rémunérateurs. L'accroissement des villes créait également une demande accrue en lait et produits laitiers et à tous ces facteurs, il faut ajouter la création d'une industrie nouvelle, celle du lait condensé.

Ce fut en plaine un mouvement massif vers la production laitière.

Avant 1914, le paysan de la plaine comme celui de la montagne tirait ses principales ressources de l'élevage et de la production laitière dont une partie importante était exportée.

C'est en 1921-22 que la production laitière a subi une crise profonde ; les prix se sont effondrés de 38 à 20 centimes par kg. en quelques mois, malgré toutes les protections étatiques, pour rester presque au niveau des prix de 1912-13 dans les années qui ont précédé la guerre actuelle.

La crise agricole était générale, mais ses effets furent beaucoup plus accentués en montagne, car l'adaptation y est plus difficile pour des raisons techniques et psychologiques que nous examinerons plus loin.

Diminution de la population en montagne

Selon le recensement de 1941, le nombre des habitants des régions de montagne était de 644.522, soit le 15,1 % de la population suisse. Comparé au recensement de 1930, la diminution du nombre des habitants en montagne est de 8117 têtes, alors que la population totale du pays a augmenté de 190.144 individus.

Et cependant, les excédents des naissances en montagne sont encore relativement élevés, ce qui prouve que, de 1930 à 1941, il y a eu une forte émigration de la population des régions de montagne vers la plaine.

Ajoutons, à titre de documentation, que le 35,5 % de la population des régions de montagne s'occupe d'agriculture.

L'agriculture en montagne

Le nombre des exploitations agricoles en montagne est de 84.108, avec une superficie moyenne de 4,7 ha.

Le principal revenu de ces exploitations est tiré de l'élevage du bétail et du lait, soit le 80-90 % du rendement brut.

Voici encore quelques données statistiques qui permettront une vue d'ensemble de l'agriculture en montagne :

nombre de vaches 229.724 soit le 27,8 % du troupeau suisse
jeune bétail et taureaux . . 248.687 soit le 32 % du troupeau suisse
lait mis dans le commerce 2.856.609 qm., soit le 17 % de la production suisse.

La production laitière totale en montagne est estimée à 7.100.000 qm. ; ce n'est donc que le 40,3 % de cette production qui est mise dans le commerce, alors que pour l'ensemble de la Suisse, la proportion est de 66 %.

La vente du bétail d'élevage et de rente à la plaine et à l'étranger a été de 88.330 têtes en 1940 et 88.703 têtes en 1941.

Les achats en plaine se sont élevés à environ 21.000 têtes par année.

Enfin, 76.000 à 80.000 têtes de bétail de la plaine sont alpées chaque année.

Voici d'après les statistiques de l'Union suisse des paysans, une récapitulation des recettes totales des régions de montagne :

Source de recettes	en millions de Fr.	
	1940	1941
Industrie laitière	68.9	68.7
Bétail bovin	84.8	90.9
Chevaux	8.0	10.0
Porcs	11.0	11.0
Moutons et chèvres	9.1	10.3
Indemnités d'alpage	5.0	6.0
Céréales	1.7	2.0
Pommes de terre et autres plantes sarclées	2.0	3.0
Totaux :	190.5	201.9

Si ce tableau des recettes brutes donne une idée précise de l'importance des diverses branches de production, il est plus intéressant encore de connaître les résultats de l'exploitation, c'est-à-dire le revenu net en % du capital engagé. Nous trouvons à ce sujet des chiffres fort instructifs dans le rapport de l'Union suisse des paysans, sur la rentabilité de l'agriculture :

Rentabilité du capital engagé

	1939 %	1940 %
Moyenne de toutes les exploitations agricoles de la Suisse	3,69	4,47
Exploitations des Grisons et du Valais ...	2,76	2,46
Exploitations herbagères des vallées alpêtres	2,02	2,70
Pâturages	1,24	1,61
Exploitations combinées du bétail (lait et élevage)	2,75	3,23
Exploitations d'élevage	1,11	2,15

Cette comparaison démontre très nettement que l'agriculture en montagne offre une rentabilité bien inférieure à celle des exploitations du plateau.

Quelques causes de la situation économique difficile de l'agriculture en montagne

Nous devons aborder ce sujet en restant dans les grandes lignes, car les conditions en montagne sont extrêmement variables, suivant les régions et dans une même région, suivant la situation et les aptitudes personnelles des exploitants. Il ne faut pas négliger non plus le fait qu'au point de vue économique, un paysan est à la fois un entrepreneur, un ouvrier et un capitaliste. Un paysan montagnard est encore en plus, souvent, un commerçant, car la nature de son exploitation l'oblige à acheter du bétail au printemps pour utiliser l'herbe des alpages et à vendre en automne parce qu'il n'a pas des possibilités d'affouragement hivernales suffisantes.

Nous sommes donc en présence d'un complexe qui nous oblige de tenir compte d'un grand nombre de facteurs.

1. — *Economie générale* : Nous avons montré dans notre introduction comment, par suite de la crise du blé de 1880, l'agriculture du plateau s'était également spécialisée en vue de la production laitière. Le jour où s'est produite la rupture d'équilibre entre la production et la consommation des biens d'origine animale, la concurrence de la plaine s'est fait fortement sentir en montagne. La chute des prix a été ressentie beaucoup plus durement dans les régions où l'adaptation était la plus difficile.

2. — *La nature* : En agriculture, la nature reste un facteur essentiel de la production. Aucun progrès technique n'a pu encore changer la longueur des hivers en montagne et la courte période de végétation en été. Les conditions climatologiques imposent la monoculture. Que la production de bétail ou de lait soit rentable ou non, le montagnard ne peut produire autre chose. Il ne peut, par exemple, pas profiter de la conjoncture actuelle, qui est favorable à la culture des céréales.

La nature s'oppose aussi aux progrès techniques qui ont permis la réduction des frais de production ou l'amélioration de la qualité. Les machines, de plus en plus nombreuses, utilisées par l'agriculture de la plaine sont, le plus souvent, inutilisables en montagne, en raison des irrégularités du terrain. Le faucheur des Alpes, comme l'armailli, répète aujourd'hui exactement le geste de ses ancêtres d'il y a des siècles. Les machines permettant une forte diminution des frais de production en réduisant les frais de main-d'œuvre, la différence entre les conditions de production en montagne et en plaine est donc considérable. Et cependant, le lait obtenu si péniblement vaut le même prix que celui que l'on paye aux fermes de la plaine. Il est même parfois payé moins, car en fromagerie aussi les progrès techniques acquis dans les grandes laiteries n'ont pu être réalisés dans les petites exploitations de montagne.

La nature encore rend les transports en montagne longs et difficiles. Leur influence se fait sentir sur les prix des produits achetés, fourrages concentrés, engrais, etc. comme sur les produits vendus, les grands centres de consommation étant en plaine. Sans parler des pâturages, il y a combien de villages alpestres non desservis

par les lignes de chemin de fer et parfois sans routes carrossables.

Citons encore l'approvisionnement direct qui est un moyen de résistance du paysan lorsque l'argent manque. Sans parler des habitudes d'alimentation moderne ; le pain, les fruits et partiellement les légumes manquent en montagne. Le montagnard est un consommateur qui subit l'augmentation du coût de la vie.

3. — *Conditions sociales* : Le climat rude, la lutte contre les forces naturelles, la solitude des hauts pâturages donnent au montagnard ses qualités de courage et d'endurance. Il a aussi d'autres qualités dont l'exagération devient un défaut ; il est combattif, obstiné et conservateur.

Il considère souvent le progrès d'un œil méfiant et la nature n'est pas seule à s'opposer au développement technique. Au point de vue économique, l'esprit traditionnaliste du montagnard a joué trop souvent contre ses intérêts.

On parle aussi de routine en constatant que dans de nombreux villages alpestres les conditions d'habitation sont contraires aux règles du bien-être et de l'hygiène.

Mais il y a un facteur plus important encore ; c'est l'impossibilité financière actuelle de démolir les vieux chalets pour en construire des nouveaux mieux adaptés aux besoins.

Si l'on prend un cas extrême, celui des pâturages, il est certain qu'une construction faite actuellement, et même aux conditions d'avant-guerre, absorberait pour les intérêts et amortissements, la totalité du prix de location, pâturage et chalet, que l'on peut considérer déjà comme élevé pour l'exploitant. Exemple : Pré Gentet, alt. 1170 m. ; surf. 240 ha. Chalet incendié en 1942. Coût de la reconstruction : 45.000 francs. Location annuelle, pâturage et chalet : 2.400 francs.

La haute montagne deviendrait un désert si, pour une raison ou pour une autre, il fallait remplacer tous les vieux chalets sans l'aide de l'Etat. Ce fait est assez important pour que nous le citions encore : le cas de Torgon, village valaisan à l'altitude de 1084 m., incendié en 1929. Pour les douze familles sinistrées, il a été reconstruit douze fermes simples, mais plus modernes. Le devis s'est monté à 328.430 francs, soit de 18.000 à 44.000 francs par maison d'habitation avec grange. Sans aide extérieure, ce village n'aurait pu être reconstruit.

Sous ce chapitre, nous voulons encore soulever la question de l'entretien des pauvres, qui grève lourdement le budget de beaucoup de communes montagnardes. L'excédent des naissances en montagne, ainsi que les conditions d'existence ont provoqué un fort mouvement de migration vers la plaine. Une commune alpestre dans le canton de Fribourg, par exemple, est habitée par quatre cents bourgeois et deux cents non bourgeois. Mais sept cents bourgeois habitent d'autres régions et un certain nombre doivent être assistés par leur commune d'origine.

Trans et Selma dans les Grisons doivent payer respectivement 89 et 120 francs par tête d'habitant, restant dans la commune, pour l'entretien des bourgeois nécessiteux habitant d'autres régions.

L'assistance par la commune d'habitat devrait donc être généralisée.

Conditions régionales

Pour illustrer les différents points que nous avons soulevés, nous croyons utile de préciser les conditions régionales diverses du canton de Vaud, ce qui nous permettra d'aborder encore d'autres problèmes concernant l'économie alpestre.

Pays d'Enhaut : Cette région de montagne type est caractérisée par le déséquilibre complet entre les possibilités d'hivernage et les possibilités d'estivage qu'on peut estimer au moins à 2000 pièces de bétail. Les agriculteurs doivent acheter du bétail au printemps et revendre en masse en automne à la descente des alpages. Il faut donc aux exploitants de montagne des capitaux élevés.

L'amodiateur, qui doit avoir assez de bétail pour exploiter son pâturage rationnellement, achète vingt et même cinquante vaches à l'époque de la « montée » ; il recevra, en automne seulement, la contre-valeur du lait produit, lors de la vente des fromages, d'où la nécessité de recourir au crédit à court terme sous la forme de billets garantis par deux cautions. Comme on ne peut demander des cautions sans jamais en donner, les amodiateurs se cautionnent mutuellement. C'est ainsi que s'est formé un enchevêtrement de garanties qui, dans les mauvaises années, a entraîné une chaîne de catastrophes financières. Lors de la dernière crise, des faillites

de 150.000 à 300.000 francs ont ruiné de nombreux agriculteurs qui avaient cautionné au delà de leurs possibilités.

Avant les années de crise, les amodiateurs achetaient en plaine au printemps des sujets maigres, fabriquaient du fromage pendant l'été et revendaient en automne avec bénéfice des sujets gras, en état de gestation avancée. Or, durant les années de crise, le bétail a toujours été, en automne, sensiblement meilleur marché qu'au printemps et c'est ainsi que beaucoup ont été ruinés. La dépréciation des fromages a encore augmenté ces pertes et plusieurs alpages ont été rachetés soit par des financiers soit par des syndicats d'agriculteurs de la plaine qui les exploitent eux-mêmes et dont les membres ont pu commencer à faire de l'élevage et concurrencer notablement les montagnards.

Une autre conséquence néfaste du déséquilibre cité ci-dessus, c'est que le domaine du bas constitue un élément indispensable de l'exploitation montagnarde. En effet, le pâturage élevé n'est occupé que pendant quatre mois de l'année ; sur l'apremier (mayen), on n'y fait qu'une courte « passée » avant et après l'estivage proprement dit. Or, il faut bien loger la famille, avoir une grande écurie où l'on amènera le bétail destiné à être vendu ou hiverné. En fait, toute l'entreprise, qui a pris des proportions souvent considérables pendant l'été, se concentre en hiver sur le domaine du bas. Il n'est donc pas surprenant que le prix de ces propriétés soit beaucoup plus élevé que le prix de propriétés analogues en plaine, dans des régions bien plus favorables du point de vue climatique. Le prix de l'hectare est au Pays d'Enhaut, dans la vallée, couramment de 10.000 francs, soit le double environ du prix de bien des propriétés de la plaine. La rentabilité dépend donc beaucoup plus du commerce de bétail, de l'exploitation des pâturages que du rendement du domaine qui, considéré comme unité économique, n'est pas rentable en raison du coût élevé de la terre ou des locations trop chères.

Ormonts: Il y a, dans la vallée, une multitude de petites propriétés comprenant un chalet et cinq à six poses autour. Un paysan en possède souvent quatre ou cinq et l'on peut même citer un propriétaire de Vers l'Eglise qui avait quarante-six chalets.

A partir de 1500 m. environ, on trouve les grands pâturages communaux ou appartenant à des indivisions, associations et

consortages. Les petits paysans s'associent pour louer un grand alpage communal et font pâturer en commun.

Bex - Gryon - Ollon : On rencontre dans cette région un régime de propriété très spécial. Les communes sont propriétaires des pâturages et les agriculteurs possèdent, sur un terrain qui ne leur appartient pas directement, les petits chalets, groupés en villages, comme à Bretaye, Ensex, Taveyannaz. Le bétail pâture en un seul troupeau qu'on trie le soir et le matin, à la rentrée. Chacun fromage pour son compte le lait de ses cinq ou six vaches. C'est le système collectif-individuel, fort ancien que l'on retrouve au Valais et dans les Grisons. C'est une tradition très originale et respectable, mais bien mal adaptée aux conditions techniques et commerciales actuelles.

Villars - Chesières - Leysin : Dans ces régions hôtelières, le lait des alpages n'est pas fabriqué, mais utilisé pour le ravitaillement des hôtels. Si les prix sont supérieurs, ils sont compensés souvent par un prix élevé des terres résultant du mouvement spéculatif déclenché en période de construction. Ce ne sont pas actuellement les régions les plus prospères au point de vue agricole.

Jura : Les domaines d'hiver sont petits, en mains d'agriculteurs artisans et ouvriers industriels, formule excellente au point de vue social.

Les pâturages sont pour la plupart propriétés des communes et sont généralement exploités par des syndicats de la plaine ou des amodiateurs privés, propriétaires de grands domaines au pied du Jura.

Conclusions

Pour le pays, le dilemme suivant se pose :

ou bien créer des conditions économiques favorables pour l'agriculteur en montagne, ou bien accepter que, petit à petit, les hautes vallées se dépeuplent en faveur de la ville.

L'assistance sociale et les subsides sont des palliatifs indignes du grand passé des populations montagnardes.

Le désendettement est un remède nécessaire pour les malades, mais ce n'est pas un fortifiant pour les exploitations économiquement encore saines.

Ce n'est que par le prix des produits que l'on peut assurer l'avenir économique des régions de montagne avec, en complément, une action vigoureuse des pouvoirs publics en faveur de l'éducation, des améliorations foncières, de l'encouragement à la production laitière. On ne doit pas non plus négliger les occasions de travail qui trop souvent font défaut, pour les familles nombreuses, pendant la saison morte.

On a beaucoup parlé du prix différentiel du lait en montagne et en plaine. Nous en sommes partisan dans les circonstances extraordinaires actuelles, car nous pensons que le prix du lait a été maintenu à un niveau artificiellement bas pour favoriser l'extension des cultures. La compensation peut être donnée en plaine par le prix des céréales, des pommes de terre, etc. ; en montagne, région type de monoculture, cette compensation est inopérante.

Mais l'effort d'entraide principal doit porter sur l'encouragement à l'élevage du bétail de qualité. La nature a fait de la montagne le berceau de notre élevage, mais des besoins financiers urgents ont souvent obligé les montagnards à vendre les meilleures têtes de leur troupeau.

Il faut qu'en montagne on dispose de bon bétail, car pour les mêmes frais de production un « élève » de bonne souche se vend facilement 300 à 400 francs plus cher. Une amélioration rapide pouvant se faire par les taureaux, la dépense n'est pas hors de proportion avec le but à atteindre.

Malgré les efforts déployés par les autorités et l'initiative privée, la population montagnarde aura toujours à mener un dur combat contre le climat rude des hautes régions et devra s'incliner devant les lois de la nature qui imposent une végétation courte et un long hiver. Un travail pénible, une vie simple adaptée à la région et au climat, tel sera toujours le sort des montagnards. Seul celui qui aime ses montagnes, se sent attaché au sol, peut supporter une pareille existence et s'estimer content et heureux à condition que sa situation économique soit supportable.

Georges BESUCHET.